



Tableau 4 : Nombre de demandeurs uniques de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE), selon la province ou le territoire et le genre

Province/territoire	Genre			
	Hommes	Femmes	Personnes de genres divers/indéterminé	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 480	2 530	-	5 010
Île-du-Prince-Édouard	560	440	-	1 010
Nouvelle-Écosse	5 310	5 240	-	10 550
Nouveau-Brunswick	4 240	4 140	-	8 380
Québec	58 780	54 090	10	112 890
Ontario	129 660	113 990	70	243 730
Manitoba	20 080	17 580	10	37 670
Saskatchewan	15 230	14 860	-	30 100
Alberta	59 740	61 860	20	121 620
Colombie-Britannique	44 100	40 780	40	84 930
Yukon	300	290	-	590
Territoires du Nord-Ouest	710	560	-	1 260
Nunavut	880	830	-	1 710
Extérieur du Canada	310	90	-	400
Non précisé	-	-	-	-
Total	342 400	317 270	170	659 840

Notes :

1. Les données datent du 29 août 2021 et elles pourraient changer à mesure que d'autres demandes sont reçues.
2. Le nombre de demandes et la province ou le territoire de résidence proviennent des dossiers de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE).
3. Un demandeur unique est une personne. Chaque demandeur unique peut faire une demande pour plus d'une période d'admissibilité, jusqu'à un maximum de 4 périodes pour la PCMRE.
4. Les données sont fondées sur les demandes de PCMRE présentées au moyen du portail Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du système de réponse vocale interactive. Elles comprennent aussi les demandes manuelles.
5. « Extérieur du Canada » fait référence aux demandeurs qui fournissent une adresse à l'extérieur du Canada. Les demandeurs doivent habiter et être présents au Canada pendant la ou les périodes pour lesquelles ils font une demande.
6. Les demandeurs qui n'ont pas de province de résidence valide enregistrée dans les systèmes de l'ARC sont regroupés dans la catégorie « Non précisé ».
7. La mention « indéterminé » est utilisée pour les personnes dont le genre n'était pas disponible.
8. Les personnes dont l'expression de genre est non binaire sont représentées dans la catégorie des diverses identités de genre.
9. Tous les nombres sont arrondis à la dizaine près et les montants sont arrondis au millier le plus près. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement et/ou de la suppression.
10. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés pour des raisons de confidentialité. Les renseignements supprimés comprennent aussi les zéros valides.
11. Les bénéficiaires peuvent se déplacer d'un programme à l'autre au fil du temps. Par exemple, un bénéficiaire qui reçoit la PCRE peut réclamer la PCREPA pour la prochaine période d'admissibilité pour prendre soin d'un membre de sa famille. Alternativement, un bénéficiaire pourrait quitter le programme d'Assurance Emploi et



Tableau 4 : Nombre de demandeurs uniques de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE), selon la province ou le territoire et le genre

passer à l'un des programmes de prestations canadiennes de la relance économique administrés par l'ARC. Quel que soit le programme vers lequel les bénéficiaires se déplacent, ils ne peuvent recevoir qu'un seul type de prestations d'assurance-emploi ou de la relance économique pour une période donnée. Ainsi, additionner le nombre total de bénéficiaires uniques à travers tous les programmes pourra entraîner une surestimation.